



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Présentation brève et synthétique en application de l'article L. 2313-1 du CGCT

Le compte administratif est l'acte comptable de l'exécution du budget et permet de rendre compte de la gestion de l'ordonnateur et de constater les résultats comptables de l'exercice 2020. Il est adopté par le Conseil Municipal au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Il doit être conforme au compte de gestion tenu de son côté par le comptable public dépendant de la DGFIP. Le compte de gestion est également soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Les résultats dégagés au titre de l'exercice clos, cumulés avec les résultats antérieurs reportés, seront affectés en totalité par délibération du Conseil Municipal.

Comme le budget primitif, le compte administratif se présente en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement et se décompose en opérations réelles et en opérations d'ordre.

Les opérations réelles correspondent à des entrées et sorties effectives de fonds.

Les opérations d'ordre sont des écritures purement comptables mais obligatoires. Elles permettent d'assurer la transparence et la sincérité des comptes.

Contexte de vote du budget primitif 2020 et principaux éléments qui ont marqué l'année 2020

L'année 2020 est marquée par le renouvellement de l'assemblée délibérante d'une part, et par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 d'autre part.

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, diverses dispositions exceptionnelles ont été mises en place par ordonnance afin de permettre aux collectivités de continuer à fonctionner : la date limite de vote des budgets a été repoussée au 31 juillet au lieu du 30 avril et les dépenses d'investissement ont pu être engagées avant le vote du budget sur décision de l'exécutif, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Ainsi, les budgets 2020 ont été votés le 27 juillet, alors que la moitié de l'exercice avait déjà été réalisé. Peu de dépenses d'investissement ont été réalisées avant le vote du BP 2020, hormis celles prévues dans l'état des restes à réaliser 2019, et quelques dépenses urgentes (signalétique et matériel liés à la crise sanitaire, et acquisition d'un véhicule pour la surveillance de la plage).

Dans le cadre de la contribution au redressement des comptes publics, l'Etat s'était engagé à freiner la baisse des dotations aux collectivités. La commune a perçu une Dotation Globale de Fonctionnement de 385.886 € en 2020, soit une baisse de 0,83% par rapport à 2019 (-29,64% depuis 2015).

La réforme de la taxe d'habitation s'est poursuivie comme prévu : 2020 marque la fin du vote du taux de taxe d'habitation :

- ✓ L'état « 1259 » mentionnait les recettes prévisionnelles des impôts directs locaux à hauteur de 1.249.572 €. Des rôles supplémentaires ont été comptabilisés, au final le produit de la fiscalité directe locale s'élève à 1.259.720 € (+31.036 € par rapport à 2019). La municipalité n'a pas souhaité augmenter les taux des taxes foncières sur le bâti et le non bâti ; les taux fixés pour 2020 sont donc les suivants :
 - Taxe d'habitation : 17,26 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18,10 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 78,60 %

L'attribution de compensation versée par la communauté de communes Pointe du Médoc s'élève à 134.028 €, comme en 2019.

Projets et actions :

- Acquisition parcelle SNCF
- Acquisition de matériel pour informatisation de l'école par le biais d'un groupement de commande avec « Gironde Numérique » et grâce au soutien financier de l'Académie dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir lancé par l'État
- Achat de 2 véhicules dont le crédit-bail arrivait au terme
- Travaux de transformation du local libéré par l'EID en Maison d'assistantes maternelles
- Acquisition de matériel divers, panneaux de signalétique, matériel informatique et progiciels, mobilier urbain, véhicule en fin de crédit-bail, défibrillateurs

- Travaux de voirie cours de la République
 - Travaux divers de voirie
 - Travaux divers de réhabilitation du hangar allée Déclide
- ✓ Un niveau d'investissements d'environ 531.000 €, couvert par l'autofinancement et diverses subventions.

Compte administratif budget principal

Les résultats du compte administratif 2020

FONCTIONNEMENT	
Recettes	2 283 624.18 €
Dépenses	1 541 251.37 €
Solde	742 372.81 €
INVESTISSEMENT	
Recettes	901 487.77 €
Restes à réaliser recettes	89 500.00 €
Dépenses	573 729.46 €
Restes à réaliser dépenses	114 684.51 €
Solde	302 573.80 €
TOTAL DES DEUX SECTIONS	
Recettes	3 274 611.95 € (2 283 624.18 + 901 487.77 + 89 500)
Dépenses	2 229 665.34 € (1 541 251.37 + 573 729.46 + 114 684.51)
Solde	1 044 946.61 €

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture de 742.372,81 €. Après reprise de l'excédent reporté 507.050,29 €), la section de fonctionnement affiche un **résultat cumulé excédentaire de 1.249.423,10 €**.

La section d'investissement fait apparaître un résultat de clôture de 302.573,80 €. Après reprise de l'excédent reporté (112.134,39 €), la section d'investissement affiche un **résultat comptable cumulé excédentaire de 439.892,70 €**. Après reprise des restes à réaliser, la section d'investissement laisse apparaître un **excédent réel de financement de 414.708,19 €**.

Le résultat cumulé de l'exercice 2020, toutes sections confondues, affiche donc un résultat excédentaire de 1.664.131,29 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. Les recettes de fonctionnement

Pour l'année 2020, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2.283.624,18 €, toutes des recettes réelles.

Répartition des recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)
013	ATTENUATION DE CHARGES	20 000.00 €	76 815.43 €	
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	104 300.00 €	121 623.64 €	
73	IMPÔTS ET TAXES	1 466 500.00 €	1 504 866.65 €	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	515 158.50 €	473 956.62 €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	29 000.00 €	45 871.23 €	
Total des recettes de gestion courante		2 134 958.50 €	2 223 133.57 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 500.00 €	12 749.62 €	
78	Reprise de provisions semi-budgétaires	- €	5 000.00 €	
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 148 458.50 €	2 240 883.19 €	
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	- €	42 740.99 €	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	42 740.99 €	
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		507 050.29 €		
TOTAL		2 655 508.79 €	2 283 624.18 €	

Evolution des recettes réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2019	2020	Evolution 2019/2020
013	ATTENUATION DE CHARGES	51 749.84 €	76 815.43 €	48.44%
70	PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE	120 756.17 €	121 623.64 €	0.72%
73	IMPÔTS ET TAXES	1 472 559.80 €	1 504 866.65 €	2.19%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	582 807.19 €	473 956.62 €	-18.68%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	46 473.71 €	45 871.23 €	-1.30%
Total des recettes de gestion courante		2 274 346.71 €	2 223 133.57 €	-2.25%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 512.81 €	12 749.62 €	-22.79%
78	REPRISE DE PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES		5 000.00 €	
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 290 859.52 €	2 240 883.19 €	-2.18%

1. Chapitre 013 – atténuation de charges

Il s'agit des remboursements des congés maladie par la sécurité sociale et l'assurance de la commune (63.442,72€ dont 1.592 € au titre des pathologies à risque Covid-19), ainsi que de la participation de l'Etat pour les emplois aidés (13.372,71€).

2. Chapitre 70 – Produits des services et du domaine

Ce chapitre enregistre les droits d'usage du domaine public communal (concessions dans le cimetière, droit de place, nuitées des camping-cars, occupation du port-astréole et de

la plage, antennes télécom), et l'ensemble des participations acquittées par les usagers pour les différentes activités et prestations municipales (location de remorques, de salles, restauration scolaire, garderie, TAP, remboursements divers).

Dans sa globalité, ce chapitre reste stable. Malgré la fermeture des aires de camping-cars de mars à juin et d'octobre à décembre, les recettes relatives aux aires enregistrent une baisse de seulement 9% par rapport à 2019 (33.610,35 € en 2020 – 37.132,13 € en 2019), alors que les recettes liées aux ventes de concessions dans le cimetière ou à la location de remorques ont doublé.

3. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ce chapitre regroupe l'ensemble des recettes fiscales directes ou indirectes perçues par la commune : taxes foncières (bâti et non bâti) et d'habitation, taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation, compensation Communauté de communes.

Les recettes fiscales s'élèvent à 67,15 % des recettes réelles de fonctionnement, contre 64,28% en 2019.

4. Chapitre 74 – Dotations et participations

Il s'agit des concours financiers et des compensations de l'Etat, et des aides en provenance de collectivités territoriales (Région et Département pour le transport scolaire, le nettoyage manuel des plages, les prestations enfance etc.) et d'organismes divers (CAF, agence de l'eau Adour Garonne).

Recettes en baisse par rapport à 2019 car la subvention versée par le Département au titre du Nettoyage de plage n'a pas été versée avant la clôture de l'exercice budgétaire.

5. Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre enregistre les revenus tirés de la location des immeubles, c'est-à-dire les locaux commerciaux et à usage d'habitation, de la location des salles communales, et des remorques.

Chapitre stable par rapport à 2019.

6. Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Ce chapitre regroupe l'ensemble des produits exceptionnels : cession d'immobilisations, participations au bulletin municipal notamment et remboursements de sinistres. Recettes en baisse en raison d'un nombre de sinistres moins important.

7. Chapitre 78 – Reprise de provisions semi-budgétaires

Ce chapitre enregistre les provisions reprises par la commune lors de la fin d'un contentieux. La somme (5.000 €) qui avait été provisionnée au titre du litige opposant Port-Médoc à la commune et à la communauté de communes a été reprise lors du rejet du dossier présenté par Port-Médoc au Conseil d'Etat.

II. Les dépenses de fonctionnement

Pour l'année 2020, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1.541.251,37 €, dont 1.419.947,59 € de dépenses réelles.

Répartition des dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis + rattachements	Restes à réaliser (pas de participation au résultat)
011	Charges à caractère général	633 670.00 €	469 767.38 €	
012	Charges de personnel	863 400.00 €	746 634.59 €	
65	Autres charges de gestion courante	110 210.00 €	105 378.80 €	
Total des dépenses de gestion courante		1 607 280.00 €	1 321 780.77 €	
66	Charges financières	60 000.00 €	58 391.07 €	
67	Charges exceptionnelles	805 228.79 €	34 775.75 €	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	5 000.00 €	5 000.00 €	
022	Dépenses imprévues	100 000.00 €	- €	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 577 508.79 €	1 419 947.59 €	
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	78 000.00 €	121 303.78 €	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		78 000.00 €	121 303.78 €	
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		- €		
TOTAL		2 655 508.79 €	1 541 251.37 €	

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chap.	Libellé	2019	2020	Evolution 2019/2020
011	Charges à caractère général	565 179.24 €	469 767.38 €	-16.88%
012	Charges de personnel	814 061.35 €	746 634.59 €	-8.28%
65	Autres charges de gestion courante	98 365.91 €	105 378.80 €	7.13%
Total des dépenses de gestion courante		1 477 606.50 €	1 321 780.77 €	-10.55%
66	Charges financières	61 465.64 €	58 391.07 €	-5.00%
67	Charges exceptionnelles	46 200.81 €	34 775.75 €	-24.73%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	- €	5 000.00 €	
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 585 272.95 €	1 419 947.59 €	-10.43%

1. Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses annuelles récurrentes et nécessaires au fonctionnement des services : dépenses de prestations de services, de fluides, d'alimentation, de fournitures, de contrats, de locations, d'entretien, de maintenance, de primes d'assurances, de documentation, de formations, d'honoraires, de publications, de transports, de frais d'affranchissement et de télécommunication, divers impôts et taxes...

On constate une baisse de 16 % par rapport à 2019 sur l'ensemble du chapitre. Cette évolution s'explique par une baisse significative de certains postes de dépenses :

- Restauration scolaire (fermeture de la cantine de mars à juin et nombre d'élèves réduit depuis septembre)
- Fournitures de petit équipement, administratives et scolaires
- Crédit-bail (fin de 2 contrats en cours d'année)

- Entretien de terrains
- Entretien de matériel roulant
- Fêtes et cérémonies
- Fonctionnement ALSH
- Transport scolaire (la Région n'a pas encore appelé le versement de la participation au transport 2020)

2. Chapitre 012 – Charges de personnel

- ✓ Ce poste représente 52,58 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les charges de personnel, d'un montant de 746.634,59 €, tiennent compte du glissement vieillesse technicité. Les charges de personnel ont été moins importantes en 2020 (-8,28%) en raison d'arrêts maladie (un agent payé à mi-traitement 8 mois et un autre 2 mois), et d'un nombre de saisonniers moins important (habituellement 10 sauveteurs et un agent au point info, en 2020 seulement 6 sauveteurs)

Année	Montant	Evolution par rapport à l'année N-1
2011	764 189.99 €	-3.66%
2012	784 474.16 €	2.65%
2013	804 019.44 €	2.49%
2014	819 486.94 €	1.92%
2015	836 528.32 €	2.08%
2016	786 922.93 €	-5.93%
2017	780 647.36 €	-0.80%
2018	798 372.04 €	2.27%
2019	814 061.35 €	1.97%
2020	746 634.59 €	-8.28%

Au 31 décembre 2020, la commune compte 20 agents, soit 2 de moins qu'au 31 décembre 2019 (un départ à la retraite le 1^{er} janvier 2020 et un autre le 1^{er} septembre 2020). Deux agents techniques, employés en contrat aidés ont été stagiaires.

3. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ces charges concernent essentiellement les indemnités des élus, l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables les participations aux établissements publics locaux et syndicats intercommunaux et les subventions aux associations. Augmentation de 7,13 % par rapport à 2019 (+5% indemnités des élus en application de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, +16% de subvention aux associations).

4. Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre enregistre les intérêts réglés à échéance des emprunts bancaires contractés. Ces charges baissent de 5 % puisqu'aucun emprunt n'a été contracté et représentent 4,11 % des dépenses réelles de fonctionnement.

5. Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Ce chapitre enregistre les titres annulés sur exercices antérieurs et autres charges exceptionnelles. Baisse de 24% par rapport à 2019.

En 2020, il a été notamment mouvementé par une subvention d'équilibre versée à la section d'exploitation du budget de l'eau (-18,81 % par rapport à 2019), et quelques remboursements de camping-cars.

6. Chapitre 68 – Dotations provisions semi-budgétaires

Ce chapitre a été mouvementé de 5.000 € afin de constituer une provision pour un contentieux d'urbanisme.

Bilan de la section de fonctionnement

Il résulte de ces opérations une épargne brute de 820.935,60 €, soit 36,63% des recettes réelles de fonctionnement.

Cette épargne permet, après le remboursement du capital de la dette en section d'investissement, de disposer d'une épargne nette (capacité d'autofinancement) de 726.261,49 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I. Les recettes d'investissement

Pour l'année 2020, les recettes d'investissement s'élèvent à 901.487,77 €, dont 780.183,99 € de recettes réelles.

Répartition des recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 380.00 €	11 960.00 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	- €	- €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €	- €	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	- €	
Total des recettes d'équipement		16 380.00 €	11 960.00 €	- €
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES (hors 1068)	165 000.00 €	184 633.76 €	
1068	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	574 053.23 €	574 053.23 €	
138	AUTRES SUBVENTIONS		1 537.00 €	
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		1 400.00 €	
27	AUTRES IMMOS FINANCIERES	6 600.00 €	6 600.00 €	
024	PRODUIT DES CESSIONS	138 520.00 €	- €	89 500.00 €
Total des recettes financières		884 173.23 €	768 223.99 €	89 500.00 €
Total des recettes réelles d'investissement		900 553.23 €	780 183.99 €	89 500.00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	- €	- €	
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	78 000.00 €	121 303.78 €	
Total des recettes d'ordre d'investissement		78 000.00 €	121 303.78 €	- €
TOTAL		978 553.23 €	901 487.77 €	89 500.00 €
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		112 134.39 €		

Accusé de réception en préfecture
03-213305444-20210301-D17-03-21-BF
Date de télétransmission : 05/03/2021
Date de réception préfecture : 05/03/2021

Evolution des recettes d'investissement

	Objet	2019	2020	Evolution 2019/2020
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	- €	- €	
	DOTATIONS, FCTVA, TAM...	94 257.14 €	184 633.76 €	96%
	IMMOBILISATIONS EN COURS	26 391.61 €	- €	
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	39 949.48 €	13 497.00 €	-66%
	RECETTES DIVERSES (remboursements, crédit vente, reprise d'acomptes marchés publics)	7 090.00 €	8 000.00 €	13%
	OPERATIONS D'ORDRE	77 362.76 €	121 303.78 €	57%
	RESERVES AFFECTEES (compte 1068)	238 005.24 €	574 053.23 €	141%
		483 056.23 €	901 487.77 €	87%

Les principaux produits qui permettent le financement des investissements concernent :

1. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés

Aucun emprunt n'a été contracté en 2020, tous les investissements ont pu être financés grâce à l'autofinancement et au recours aux subventions.

2. Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

Les dotations reçues en investissement concernent le FCTVA et la taxe d'aménagement.

3. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Les subventions perçues représentent 13.497 €. Il s'agit d'une subvention pour des travaux de voirie (FDAEC : fonds départemental d'aide à l'équipement des communes) et d'une subvention de la Caf pour l'acquisition du logiciel « enfance ».

4. Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

Ce chapitre enregistre les titres relatifs au crédit vente de l'immeuble rue de l'Yser. Les acquéreurs s'acquittent d'une échéance de 550 € par mois.

⇒ Les recettes inscrites en restes à réaliser sur l'exercice 2021 concernent la vente des 2 terrains rue des arbousiers et la participation du lotisseur pour l'OAP du Moulin.

II. Les dépenses d'investissement

Pour l'année 2020, les dépenses d'investissement s'élèvent à 573.729,46 €, dont 530.729,46 € de dépenses réelles.

Répartition des dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	277 895.69 €	58 959.01 €	31 403.09 €
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT	653 791.93 €	374 791.21 €	83 281.42 €
Total des dépenses d'équipement		931 687.62 €	433 750.22 €	114 684.51 €
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	103 000.00 €	97 238.25 €	
020	Dépenses imprévues d'investissement	56 000.00 €		
Total des dépenses financières		159 000.00 €	97 238.25 €	- €
Total des dépenses réelles d'investissement		1 090 687.62 €	530 988.47 €	114 684.51 €
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS		42 740.99 €	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		- €	42 740.99 €	- €
TOTAL		1 090 687.62 €	573 729.46 €	114 684.51 €
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		- €		

Evolution des dépenses d'investissement

Objet	2019	2020	Evolution 2019/2020
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	99 124.11 €	97 238.25 €	-2%
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	- €		
DEPENSES D'EQUIPEMENT	944 012.49 €	433 750.22 €	-54%
OPERATIONS D'ORDRE	- €	42 740.99 €	
	1 043 136.60 €	573 729.46 €	-45%

1. Chapitres 20 à 23 et chapitres d'opérations

Ces chapitres enregistrent les investissements de l'année : frais d'études, versement de subventions, travaux, aménagement et acquisition de matériel.

Parmi les principales réalisations de 2020 :

- Travaux de voirie divers
- Réfection du cours de la République
- Acquisition parcelle SNCF pour mise en sécurité
- Acquisition de divers matériel (progiciels, signalétique, mobilier urbain, matériel divers)
- Poursuite de l'enfouissement des réseaux
- Aménagement d'une Maison d'assistantes maternelles
- Réfection du hangar allée Déclide

2. Chapitre 16 – Remboursements d'emprunts

Ce chapitre enregistre le remboursement des cautions dues à nos locataires lors de leur départ et le remboursement du capital de la dette.

Le capital restant dû au 31 décembre 2020 s'élève à 1.449.394,29 €.

Etat de la dette sur 20 ans :

ANNEE	Dette en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2020	1 546 635.74	155 619.75	58 378.30	97 241.45	
2021	1 449 394.29	155 099.74	55 023.62	100 076.12	520.01
2022	1 349 318.17	134 711.14	51 620.90	83 090.24	20 388.60
2023	1 266 227.93	134 191.55	48 582.52	85 609.03	519.59
2024	1 180 618.90	133 671.56	45 497.23	88 174.33	519.99
2025	1 092 444.57	133 151.41	42 164.66	90 986.75	520.15
2026	1 001 457.82	122 138.21	38 771.53	83 366.68	11 013.20
2027	918 091.14	121 618.20	35 663.64	85 954.56	520.01
2028	832 136.58	121 098.20	32 489.59	88 608.61	520.00
2029	743 527.97	120 578.06	29 088.63	91 489.43	520.14
2030	652 038.14	98 475.29	25 607.70	72 867.59	22 102.77
2031	579 170.55	97 955.29	22 882.74	75 072.55	520.00
2032	504 098.00	97 435.29	20 088.32	77 346.97	520.00
2033	426 751.03	96 915.29	17 112.69	79 802.60	520.00
2034	346 948.43	96 371.07	14 055.41	82 315.66	544.22
2035	264 632.77	89 278.56	10 877.15	78 401.41	7 092.51
2036	186 231.36	75 791.06	7 817.79	67 973.27	13 487.50
2037	118 258.09	62 693.56	4 989.07	57 704.49	13 097.50
2038	60 553.60	62 692.68	2 139.08	60 553.60	0.88

- ⇒ Les dépenses inscrites en restes à réaliser reportées sur l'exercice 2021 concernent : divers travaux de voirie, l'informatisation de l'école, solde de travaux à la MAM, les études d'enfouissement des réseaux, l'acquisition de parcelles avenue de la Chambrette

Les résultats

Tenant compte des restes à réaliser en recettes et en dépenses, ainsi que des résultats reportés de l'année 2019, la section d'investissement dégage un excédent réel de financement arrêté à 414.708,19 € :

Recettes d'investissement	901 487.77 €
Dépenses d'investissement	573 729.46 €
Excédent	327 758.31 €
Résultat reporté N-1	112 134.39 €
Résultat comptable cumulé (excédent)	439 892.70 €
RAR dépenses	114 684.51 €
RAR recettes	89 500.00 €
Excédent réel de financement	414 708.19 €

Le résultat de la section de fonctionnement est de :

Recettes de fonctionnement	2 283 624.18 €
Dépenses de fonctionnement	1 541 251.37 €
Résultat reporté N-1	507 050.29 €
Résultat de clôture à affecter	1 249 423.10 €

Résultat comptable cumulé toutes sections : 1.664.131,29 €

Compte administratif budget de l'eau et de l'assainissement

Les résultats du compte administratif 2020

Exploitation	
Recettes	481 137.23 €
Dépenses	280 599.37 €
Report	- 61 219.38 €
Solde	139 318.48 €
INVESTISSEMENT	
Recettes	223 595.92 €
Restes à réaliser Recettes	14 552.27 €
Report	149 241.77 €
Dépenses	183 760.05 €
Restes à réaliser Dépenses	40 305.21 €
Report	- €
Solde	163 324.70 €
TOTAL DES DEUX SECTIONS	
Recettes	868 527.19 € (481 137.23 + 223 595.92 + 14552.27 + 149 241.77)
Dépenses	565 884.01 € (280 599.37 + 61 219.38 + 183 760.05 + 40 305.21)
Solde	302 643.18 €

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat cumulé excédentaire de 139.318,48 € après report du déficit 2019.

Après reprise de l'excédent reporté, et comptabilisation des restes à réaliser, la section d'investissement fait apparaître un excédent réel de financement de 163.324,70 €.

Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à 302.643,18 €.

SECTION D'EXPLOITATION

I. Les recettes d'exploitation

Pour l'année 2020, les recettes d'exploitation s'élèvent à 481.137,23 €, dont 406.090,01 € de recettes réelles, soit une hausse de 117 % par rapport à 2019, qui s'explique par la régularisation des nouveaux contrats de délégations de services publics (une partie des recettes normalement prévues en 2019 a été reversée en 2020).

Ces recettes sont constituées de la surtaxe eau et assainissement, de la taxe de raccordement au tout-à-l'égout pour les constructions neuves, d'une subvention versée par le budget général et de la reprise de subventions au compte résultat.

II. Les dépenses d'exploitation

Pour l'année 2020, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 280.599,37 €, dont 109.616,04 € de dépenses réelles, soit une baisse de 14 % par rapport à 2019.

Ces dépenses correspondent à l'achat de l'eau (-21 %), aux intérêts de la dette (-4,55%), aux participations, cotisations et AOT, et au remboursement des intérêts d'une dette au Syndicat de Production d'eau de la Pointe de Grave, ainsi qu'à l'amortissement des travaux.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I. Les recettes d'investissement

Pour l'année 2020, les recettes d'investissement s'élèvent à 223.595,92 €, dont 52.612,59 € de recettes réelles. Les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2021 s'élèvent à 14.552,27 € (TVA, et subventions).

Ces recettes sont constituées de la récupération de la TVA sur les travaux d'investissement et de subventions du Département et de l'Agence de l'Eau pour la réalisation du diagnostic assainissement.

II. Les dépenses d'investissement

Pour l'année 2020, les dépenses d'investissement s'élèvent à 183.760,05 €, dont 108.719,13 € de dépenses réelles. Les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2021 s'élèvent à 40.305,21 € (solde travaux sur le réseau d'eau, assistance à maîtrise d'ouvrage pour travaux d'assainissement).

Les dépenses d'investissement correspondent :

- Au remboursement du capital de la dette (59.884,92 €, soit une hausse de 4,56%).
- Aux travaux sur le réseau d'eau : canalisation sous PRL, poteau incendie
- Au solde du diagnostic assainissement et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'assainissement
- Au remboursement annuel du capital d'une dette au Syndicat de Production d'eau de la Pointe de Grave.

Etat de la dette sur 20 ans :

ANNEE	Dette en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2020	1 169 118,29	107 001,16	47 116,24	59 884,92	
2021	1 109 233,37	107 303,86	44 684,48	62 619,38	-302,70
2022	1 046 613,99	107 662,73	42 182,12	65 480,61	-358,87
2023	981 133,38	108 039,29	39 564,74	68 474,55	-376,56
2024	912 658,83	108 460,30	36 852,91	71 607,39	-421,01
2025	841 051,44	108 848,89	33 963,14	74 885,75	-388,59
2026	766 165,69	109 283,82	30 967,49	78 316,33	-434,93
2027	687 849,36	109 740,17	27 833,81	81 906,36	-456,35
2028	605 943,00	110 236,06	24 572,71	85 663,35	-495,89
2029	520 279,65	110 721,39	21 126,33	89 595,06	-485,33
2030	430 684,59	106 884,74	17 538,45	89 346,29	3 836,65
2031	341 338,30	94 345,74	14 173,75	80 171,99	12 539,00
2032	261 166,31	94 932,30	10 891,43	84 040,87	-586,56
2033	177 125,44	95 535,03	7 438,33	88 096,70	-602,73
2034	89 028,74	24 600,68	3 825,55	20 775,13	70 934,35
2035	68 253,61	24 600,68	2 867,40	21 733,28	0,00
2036	46 520,33	24 600,68	1 865,06	22 735,62	0,00
2037	23 784,71	24 600,68	815,97	23 784,71	0,00

Compte administratif budget SPANC

Les résultats du compte administratif 2020

Exploitation	
Recettes	809.00 €
Report	9 268.85 €
Dépenses	838.34 €
Solde	9 239.51 €
INVESTISSEMENT	
Recettes	
Reports	
Dépenses	
Reports	
Solde	- €
TOTAL DES DEUX SECTIONS	
Recettes	10 077.85 €
Dépenses	838.34 €
Solde	9 239.51 €

Après reprise de l'excédent reporté, la section de fonctionnement fait apparaître un résultat de clôture de 9.239,51 €.

Le SPANC ne mouvemente pas la section d'investissement, le solde d'exécution cumulé s'élève donc à 9.239,51 €.

SECTION D'EXPLOITATION

I. Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 809 €.

Ces recettes sont constituées de la redevance reversée par la SAUR.

II. Les dépenses d'exploitation

Pour l'année 2020, les dépenses d'exploitation s'élèvent à 838,34 €.

Ces dépenses correspondent au contrat avec la SAUR pour le contrôle de l'assainissement non collectif.